

# Le Bulletin de la FSU 41



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN  
EN LOIR ET CHER

Bulletin départemental de la Section de la Fédération Syndicale Unitaire de Loir-et-Cher  
35 - 37 avenue de l'Europe - BP 30836 41008 BLOIS CEDEX  
Tél. 02 54 42 03 83  
Courriel : fsu41@fsu.fr  
N° CPPAP : 0425 S 07496 - ISSN : 1254-1648  
Directeur de la Publication : E. MERCIER

Prix au numéro : 1€  
Abonnement : 4€

## L'édito

### Mettre la question sociale au cœur des débats.

Voici le nouveau bulletin de la FSU 41. Nous avons voulu profiter du renouvellement de l'équipe à la tête de la fédération dans le département pour renouveler la maquette, la rendre, nous l'espérons, plus aérée, plus lisible, mais avec toujours autant de contenus et de nouvelles de l'actualité départementale et nationale.

Depuis cette rentrée, c'est donc un co-secrétariat qui a pris la suite de Stéphane Ricordeau, désormais heureux retraité. En cette année de congrès, nous souhaitons poursuivre l'action engagée précédemment et

participer pleinement à la construction du travail fédéral. Cela ne pourra se faire qu'en s'appuyant sur le collectif que constitue l'ensemble des militant-e-s et adhérent-e-s des syndicats de la FSU.

**L'actualité syndicale, c'est aussi et surtout l'appel à la grève et aux manifestations du mardi 5 octobre.**

La sortie de la crise sanitaire devra et ne pourra qu'être sociale, tant les inégalités ont crû, tant le gouvernement en profite aujourd'hui pour relancer ses réformes stoppées avant la crise par le mouvement social.

**Dans ce contexte, la réussite des actions des retraités le 1er octobre, interprofessionnelle du 5 octobre, ou des AED/AESH le 19 octobre sera déterminante.**

La FSU appelle d'ores et déjà à des suites et l'intersyndicale interprofessionnelle se réunira dès le 5 au soir.

Durant la crise, la fortune des plus riches a continué de progresser dans des proportions indécentes, les actionnaires, notamment des entreprises pharmaceutiques, ont vu leurs dividendes augmenter. Et en même temps, les pays les plus pauvres n'ont toujours pas accès à la vaccination.

Dans les pays riches, comme en France, ce sont aussi les catégories sociales défavorisées qui ont le moins accès aux vaccins. Pour permettre la vaccination du plus grand nombre et rapidement, la FSU continue d'exiger la levée des brevets et de faire des vaccins un bien public. Ce ne serait que justice, puisqu'ils ont tous été développés avec l'aide de l'argent public.

Enfin, l'actualité, c'est aussi la situation internationale et notamment en Afghanistan. Septième puissance mondiale, la France a les moyens et se doit d'accueillir les exilé-e-s d'Afghanistan. **Fidèle à ses principes humanistes et à son action en faveur de la paix, la FSU appelle à participer aux marches organisées à l'occasion de la journée mondiale pour la paix le 26 septembre.**

Aline Chevalier, Emmanuel Mercier

### 5 OCTOBRE : POUR LES SALAIRES, L'EMPLOI ET LES SERVICES PUBLICS !

Manifestations :

- Blois : 14h30 devant la préfecture
- Romorantin : 10h30 Place de la paix
- Vendôme : 11h30 devant la sous-préfecture

### 39ÈME RANDONNÉE DE LA PAIX

26 septembre 2021  
Blois - Stade des Allées  
Départs de 7h30 à 10h

Dispensé de timbrage BLOIS PPDC

Dépôt : 23.09.2021

A distribuer avant le : 29.09.2021

SITE DE DEPOT

**P4**

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

FSU 41 - 35-37 Avenue de l'Europe - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX

## Élections départementales : l'abstention victorieuse.

Les élections départementales et régionales se sont tenues dans un contexte bien particulier. Après des mois de couvre-feux et de confinement du temps libre, le gouvernement a annoncé la levée des restrictions quelques jours avant le scrutin. Rien d'étonnant à ce qu'une grande partie des électeurs et électrices ait préféré boudier les urnes, alors que rien n'a vraiment été fait pour mettre en avant les enjeux de ces élections qui touchent pourtant à la vie quotidienne des habitants.

Quelques larmes de crocodiles ont bien été versées devant le constat d'une participation aussi faible, mais peu de réflexions sur la nature du désintérêt n'ont été avancées. **Pourtant, notre démocratie est bien malade.** Une des raisons de cette désaffection n'est-elle pas à rechercher dans la polarisation de la vie politique autour de l'élection présidentielle, à la recherche du mythe du providentiel (rarement une femme...) ?

U.

Dans ce contexte, comment s'étonner que les électeurs se détournent d'un scrutin dont ils ne perçoivent pas les enjeux ?

Cette explication n'est cependant pas suffisante. **Le manque de vie démocratique, en particulier dans notre département, explique aussi un manque de connaissances autour des enjeux de ces élections.** Trop souvent, l'impression d'un président qui décide seul domine, les élus de la majorité se contentent de suivre et l'opposition vote dans le sens de la majorité, expliquant ensuite avoir obtenu ce qu'on ne sait quoi. Et ensuite, « on » s'étonne que les citoyens ne s'intéressent pas aux élections. **Aucune consultation n'a lieu en amont des décisions avec les organisations représentatives.** Ainsi, dans le domaine de l'éducation, la FSU demande régulièrement, lors des CDEN par exemple, à être consultée en amont

du vote des budgets des collèges, comme elle demande à l'être sur la sectorisation. Jusqu'à maintenant, la réponse a toujours été à la hauteur du mépris qu'inspirent les organisations syndicales pour le dernier président du conseil départemental. **Espérons qu'avec la nouvelle mandature, les choses changent un peu et qu'on retrouve un fonctionnement démocratique normal dans une République qui est aussi sociale.**

**La FSU compte prendre toute sa place autour des questions liées aux compétences du conseil départemental :** autonomie, aides sociales, protection de l'enfance, financement et bâti des collèges, financement de l'enseignement privé, insertion et RSA. Autant de sujets qui concernent les services publics, l'ensemble de la population et donc l'intérêt général. **Autant de sujets pour lesquels des mobilisations devront se construire pour la défense des services publics.**

## Financement de la protection sociale complémentaire : Avancées ou grandes manœuvres ?

Une négociation est en cours dans la fonction publique d'État pour obliger les ministères à prendre en charge une partie des coûts des mutuelles de santé. Dès le 1er janvier 2022, chaque agent adhérent à une mutuelle percevra de manière transitoire 15 Euros par mois.

Alors que le gel du point d'indice perdure depuis des années et que l'inflation est relancée, cette mesure peut sembler positive d'autant qu'elle est présentée comme un progrès visant l'égalité avec le secteur privé ou avec les autres fonctions publiques qui déjà prennent en charge une part de la complémentaire.

**A ce stade, les vacataires et les retraités sont exclus du dispositif.**

**Des risques pour le pouvoir d'achat des retraités, pour l'avenir de la Sécurité sociale et des mutuelles.**

L'Accord national interprofessionnel, qui sert de modèle pour cette extension au secteur public, en généralisant les contrats collectifs obligatoires a des effets négatifs évidents : inégalités de couverture et d'exclusion (privés d'emplois, retraités) ; progression des assureurs à but lucratif sur le champ de la santé.

Ainsi, l'ultra-libérale IFRAP<sup>1</sup> s'interroge sur l'avenir des tarifs des mutuelles en direction des retraités de la Fonction Publique.

**En basculant certaines prises en charge sur les mutuelles et autres**

**opérateurs, on s'éloigne aussi un peu plus de l'objectif du 100% sécu sur les soins médicaux prescrits.**

Et comme le notait Roland Berthillier encore Président de la MGEN, l'objectif du gouvernement est de favoriser le secteur privé lucratif.

Le protocole de discussion prévoit certes de

U. ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN F.S.U.

débattre des « mécanismes de solidarité » (solidarité intergénérationnelle, conditions d'accès des retraités aux contrats proposés, solidarités au bénéfice des familles,) ainsi que le cas échéant d'autres mécanismes de solidarité". La FSU se bat pour qu'elle soit étendue aux retraités.

La protection sociale complémentaire : sujet de débats et d'actions

A cette étape, nous constatons que des alliances sont possibles entre le monde syndical et associatif et la sphère mutualiste (qui joue son existence sous cette forme !).

Dans nos actions et dans ce débat nous devons rappeler que la protection sociale et la santé ne sont pas des marchandises. Les cotisations, qu'elles soient destinées à la sécurité sociale ou aux mutuelles, constituent une part socialisée de la rémunération et sont la propriété collective, sociale, des travailleurs.

**Les employeurs, qu'ils soient publics ou privés, doivent contribuer à cette protection sociale pour tous actifs et retraités.**

<sup>1</sup> fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques.

### Retraites par points : le parfait contre-exemple de la COREM...

La COREM est un complément retraite mutualiste géré par l'union mutualiste retraite (UMR). Il fonctionne selon un système par points.

Le conseil d'administration de l'UMR a décidé, sans en avertir les adhérents en amont, d'une baisse de la rente de 12,6 % ! L'UMR justifie cette décision par des taux de couverture bas, la crise sanitaire et... l'augmentation de l'espérance de vie... Bref, autant de points soulevés lors des mobilisations contre la réforme des retraites en 2019.

La preuve par l'exemple que nous avons raison !

## Rentrée 2021 dans la voie professionnelle : les conséquences de la politique ministérielle sont lourdes.

Pour maintenir nos établissements ouverts, une gestion plus rigoureuse de cette rentrée aurait été indispensable. Les établissements ne sont toujours pas tous équipés de capteurs de CO<sub>2</sub>, ou de purificateur d'air au prétexte de la responsabilité de leur financement. La définition des cas contacts est restée identique malgré un virus plus transmissible. La politique de tests massive, pourtant exigée par de nombreux scientifiques, est écartée par le ministère.

Le SNUEP-FSU est attaché au droit à l'égal accès à l'enseignement pour les élèves. **En ce sens, l'obstination du ministre à traiter les jeunes différemment selon leur statut vaccinal est irresponsable.** Risqué, car la vaccination n'empêche pas de contracter le virus ni de le transmettre, et inégalitaire car il crée une stigmatisation et une double peine pour les élèves non vaccinés.

Exclus des établissements, ces jeunes devront gérer seuls leurs enseignements car, faute de moyens techniques et de temps concret, les personnels ne peuvent organiser l'hybridation de leur travail. Pour le SNUEP-FSU le ministère doit

reconsidérer cette injustice et organiser une gestion sanitaire identique pour tous les élèves.

La voie professionnelle présente des spécificités parmi lesquelles les PFMP. Dans beaucoup d'entreprises accueillant les élèves en stage, le pass sanitaire est obligatoire ou imposé. Or les élèves de LP sont parmi les moins vaccinés. Le ministre n'anticipe aucunement ces situations. Pour le SNUEP-FSU, des aménagements du nombre de semaines de PFMP exigible à l'examen sont à programmer.

Pendant cette crise sanitaire, ce sont bien les personnels qui ont tenu les lycées professionnels à bout de bras, et permis la réussite des élèves.

À la nécessité de véritables engagements concernant les salaires, les perspectives de carrière et les moyens pour améliorer les conditions de travail, le ministre J.-M. Blanquer répond par la suppression de plusieurs centaines de postes dans la voie professionnelle.

Pour le SNUEP-FSU, il est plus qu'urgent de donner à la formation professionnelle sous statut scolaire les moyens nécessaires à son fonctionnement.

**SNUEP  
F.S.U.**

## Le SNASUB-FSU : Pour les agents administratifs et techniques.

Le Snasub-FSU, Syndicat de l'Administration Scolaire Universitaire et des Bibliothèques, vous souhaite une bonne rentrée 2021 même si la crise sanitaire continue de dégrader la vie sociale et les conditions de travail.

La leçon à tirer de ces derniers mois est pour nous relativement claire.

**Si le système éducatif tient et si la continuité du service d'éducation est assurée c'est uniquement grâce à l'engagement quotidien et à l'investissement professionnel des personnels Administratifs (Aenes), les Techniques (ITRF) ou les Bibliothèques.**

Le Snasub-FSU, parce qu'il est un syndicat inter-catégories hiérarchiques, inter-filières et inter-sectoriels est le plus à même de défendre une action syndicale pour tous.

Le Snasub-FSU n'a eu de cesse de porter la revendication d'une nécessaire requalification des emplois des filières administratives et ITRF.

**Le plan de requalification pour les administratifs a été engagé dès 2021, ceci est le résultat d'une**

**action syndicale, de tous les instants, menée depuis des années ; nous**

**nous battons aujourd'hui pour que les collègues IRTF et des bibliothèques bénéficient également de cette requalification.**

**La force du Snasub-FSU est l'unité des personnels administratifs, techniques et des bibliothèques, qui portent haut les valeurs de solidarité et de justice sociale.**

**F  
SNASUB  
U**

## Elus par tous, élus pour tous !

Les élus dont il est ici question sont ceux que la profession s'est donnée en décembre 2018 à l'issue des dernières élections professionnelles.

**Ces collègues, issus de toutes les catégories possèdent la légitimité du suffrage universel renforcé par un niveau de participation qui fait rêver la totalité des élus « politiques ».**

Cette légitimité et cette représentativité que possèdent tous les élus de la FSU sont le fruit d'une conception du paritarisme faisant de l'équité, de la transparence et de l'information fournie à tous, des principes intangibles.

Ces principes, ou plutôt leur application concrète et permanente, assurent compréhension et cohésion de la profession, tout cela constituant un cercle vertueux, un rapport de forces, qui doit toujours exister entre les personnels (ou les salariés) et leurs employeurs pour ne laisser personne dans une situation de « tête à tête » forcément perdante.

Pour un pouvoir dont une des principales préoccupations est de renvoyer chacun à sa propre destinée, le premier ennemi est tout ce qui ressemble au dialogue social, tout ce qui forme un collectif, tout ce qui contribue à la démocratie sociale.

**Un tel acharnement à entraver les rapports de forces doit être vu comme un hommage rendu au syndicalisme.**

Dans un tel contexte, il devient de plus en plus indispensable que chacun comprenne que le repli sur soi est le plus mauvais choix à faire.

Si la FSU et les syndicats qui la composent ne sont pas le remède miracle à toutes les difficultés vécues au quotidien, ils ont les moyens, les compétences, pour aider et accompagner tous leurs collègues. Et ils possèdent surtout la volonté permanente de ne laisser personne sans interlocuteur, sans recours.

Encore faut-il que ce message diffuse, que les adhérents de la FSU, en premier lieu, partagent autour d'eux cette « offre de s'exprimer ensemble », de défendre, au sein d'une structure organisée, les intérêts de chacun, de tous.

**Quelque soit notre statut, nos fonctions, il y a un syndicat de la FSU à proximité. Le rapport « bénéfices-risques » est évident.**

Qu'on se le dise, qu'on le dise... partout.

**Stéphane Ricordeau**



## Le 5 octobre, mobilisé-es pour nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail et d'études !

Les organisations syndicales CGT- FO – FSU – Solidaires de Loir et Cher réunies le 10 septembre appellent à la mobilisation de l'ensemble des travailleur-ses du secteur privé et public, et la jeunesse, le mardi 5 octobre 2021.

Elles rappellent qu'elles ont mis en garde le gouvernement, au début de l'été, face à ses projets de régression sociale. Elles ont, à cette occasion, formulé des solutions économiques et sociales pour sortir de la crise sanitaire.

Nos organisations s'opposent à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié-es et des jeunes. L'élargissement et l'accélération indispensables de la vaccination demandent de renforcer l'accès à la santé, les moyens de l'hôpital public et de la médecine du travail. Cela nécessite de convaincre et de rassurer, et non de sanctionner les salarié-es.

En cette rentrée, l'emploi est une des préoccupations essentielles des jeunes et du monde du travail. La précarité est en forte hausse, et malgré une opposition unanime, la mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage reste d'actualité. Le retour de la réforme des retraites que nous avons combattue et empêchée revient à l'ordre du jour. Gouvernement et patronat veulent imposer de nouveaux reculs sur les retraites. Le chômage partiel a provoqué la plupart du temps des baisses de rémunération importantes.

Trop de salarié-es, notamment les travailleur-ses particulièrement exposé-es et dits de « 2ème ligne », maintenu-es à de bas salaires ne voient aujourd'hui aucune perspective d'amélioration.

Les agent-es de la Fonction publique attendent toujours et depuis des années des mesures salariales à la hauteur de la perte de leur pouvoir d'achat. Les jeunes ont vu l'investissement dans les aides directes baisser ces dernières années. Le dernier recul en date étant la suppression du repas à 1 euro pour toutes et tous, dont nos organisations réclament le rétablissement.

### C'est pourquoi elles exigent :

- l'augmentation des salaires, des retraites et minima sociaux,
- l'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage,
- un vrai travail avec un vrai salaire pour toutes et tous et l'égalité professionnelle femmes/hommes,
- la Sécurité sociale basée sur les cotisations sociales et intégrant la perte d'autonomie sans création d'une nouvelle branche,
- la conditionnalité des aides publiques selon des normes sociales et environnementales permettant de préserver et de créer des emplois,
- l'arrêt des licenciements et la fin des dérogations au Code du travail et garanties collectives,
- un coup d'arrêt à la préca un coup d'arrêt à la précarisation de l'emploi et à la précarité des jeunes en formation et une réforme ambitieuse des bourses, services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la fonction publique et le renforcement de leurs moyens,
- Le rétablissement de tous les droits et libertés pour la jeunesse comme pour le monde du travail.

Les organisations CGT- FO – FSU – Solidaires de Loir et Cher affirment l'urgence d'augmenter le SMIC et les grilles de classifications, le point d'indice de la Fonction Publique, les pensions, les minima sociaux et les bourses d'études.

Elles appellent les femmes et les hommes de toutes les professions, les jeunes, les retraité-es à se mobiliser, le 5 octobre, par la grève et les manifestations, pour obtenir de meilleurs salaires, pour leurs emplois et leurs droits et une meilleure protection sociale.

- Romorantin : 10h30 Place de la paix
- Vendôme : 11h30 devant la sous-préfecture
- Blois : 14h30 devant la préfecture

D'ores et déjà, elles décident de se revoir à l'issue de cette mobilisation.

Blois le 10 septembre 2021



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## 1ER OCTOBRE, LES RETRAITÉS DANS L'ACTION à 15h devant la préfecture.

Dans le cadre de l'appel national des 9 (FSU, CGT, FO, FGR-FP, CFE-CGC, CFTC, Solidaires, LSR, Ensemble et solidaires), les retraités de Loir-et-Cher se rassembleront pour :

- l'augmentation des retraites et pensions
- la défense de la Sécurité sociale et de l'accès aux soins
- la prise en charge de la perte d'autonomie
- le maintien et développement des services publics